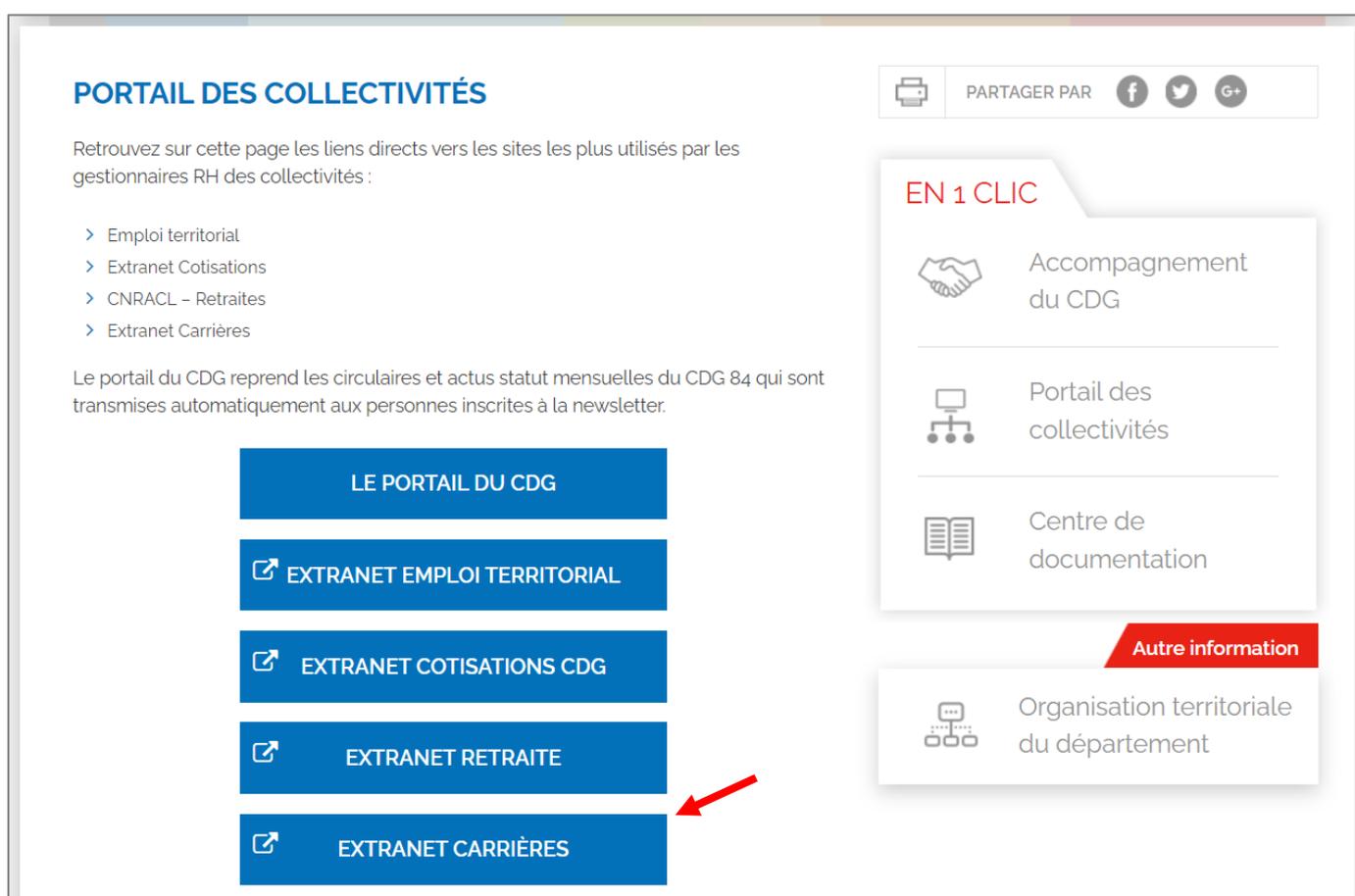


IMPRIMER VOS ARRETES D'AVANCEMENT d'ECHELON (Collectivités de -50 agents)

Guide pratique à destination des collectivités de moins de 50 agents dans le cadre du suivi des arrêtés d'avancements d'échelons, depuis la plateforme EXTRANET CARRIERES.

Les arrêtés seront générés en masse par le CDG84 de façon semestrielle et/ou à la demande.

✚ Depuis le site du CDG84, vous rendre sur la plateforme EXTRANET CARRIERES :



PORTAIL DES COLLECTIVITÉS

Retrouvez sur cette page les liens directs vers les sites les plus utilisés par les gestionnaires RH des collectivités :

- > Emploi territorial
- > Extranet Cotisations
- > CNRACL – Retraites
- > Extranet Carrières

Le portail du CDG reprend les circulaires et actus statut mensuelles du CDG 84 qui sont transmises automatiquement aux personnes inscrites à la newsletter.

EN 1 CLIC

- Accompagnement du CDG
- Portail des collectivités
- Centre de documentation
- Autre information**
Organisation territoriale du département

LE PORTAIL DU CDG

EXTRANET EMPLOI TERRITORIAL

EXTRANET COTISATIONS CDG

EXTRANET RETRAITE

EXTRANET CARRIERES

- ✚ Depuis la plateforme EXTRANET CARRIERES, après vous être connecté*, accédez aux arrêtés générés par le CDG84 depuis votre page d'accueil. Soit via l'onglet « Documents », soit en cliquant sur « Arrêtés à imprimer »

Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion du Vaucluse
AUTRES COLLECTIVITES
Dernière connexion le 12/12/2023 à 16:53 [Se déconnecter](#)

🏠 Agent ▾ 🏢 Collectivité ▾ 📁 Instances ▾ 📄 Documents

Tableau de bord

- + **Carrières** ⚠️ 1 arrêtés à imprimer 👤 24 agents actifs
- + **Commission Administrative Paritaire** 📄 0 dossier en cours 📄 0 dossier finalisé
- + **Comité social territorial** ⚠️ 1 à compléter 📄 0 dossier en cours 📄 0 dossiers finalisés
- + **Ma collectivité**

- ✚ Téléchargez votre ou vos document(s) en cliquant sur l'icône **Word**.

🏠 Agent ▾ 🏢 Collectivité ▾ 📁 Instances ▾ 📄 Documents

Documents

⚠️ Vous avez accès aux 50 documents les plus récents

Nombre: 50 ▾

🗑️ Supprimer les fichiers cochés 📄 Fusionner les fichiers cochés dans un PDF 📄 Fusionner les fichiers cochés dans un Word

📄 Export xls

Télécharger	Répertoire	Fichier	Taille (octets)	Date
<input type="checkbox"/>		ARRECLASS617996_20231204155446.doc	40448	04/12/2023 à 03:54

- ✚ **Imprimer les arrêtés, les mettre à la signature de l'autorité territoriale puis les renvoyer au CDG84** par courriel ou pas courrier postal.

 Pour information, la couleur des arrêtés dans le déroulement de carrière de la fiche agent évolue selon leur état d'avancement :

L'état de validation des actes est matérialisé par différentes couleurs :

01/05/20	Changement de DHS inférieur ou égal à 10 %	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
01/04/20	Avancement d'échelon durée unique	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
01/01/20	Avancement d'échelon durée unique avec reliquat d'ancienneté	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
01/01/20	Reclassement dans une nouvelle échelle (C 01-01-2022) AVEC bonif ancienneté)	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
01/10/20	Augmentation du minimum de traitement indiciaire	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
01/01/20	Revalorisation indiciaire sans modification carrière	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
01/12/20	Recrutement d'un titulaire	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Rouge : acte généré par le CDG. Un tel acte n'existe pas pour Agirhe. Seule sa validation par le CDG le rendra opérationnel dans la carrière. L'arrêté sera validé par le service carrières à réception de l'arrêté signé par la collectivité.

vert : acte validé par le service carrières mais dont la date d'effet est dans le futur.

Marron : Acte validé par le CDG mais pour lequel il ne dispose pas d'un exemplaire papier. Cet acte est pré-validé par nos soins de manière à pouvoir débloquer des situations. Attention toutefois au fait qu'un arrêté marron est juste présumé correct.

violet : acte saisi par la collectivité en attente de validation par le service carrières. Tant que le service carrières n'a pas reçu et validé un contrat saisi par la collectivité, il reste en violet et cela bloque la saisie de tout nouvel acte.

Bleu foncé : acte validé par le service carrières. Il est supposé avoir été pris par la collectivité. L'acte en Bleu foncé ne peut plus être imprimé.

 * Pour toute première connexion, consulter la documentation : « **Documentation connexion AGHIRE** »